CCTP

cahier des clauses techniques particulières

lot n°10 | menuiserie intérieure

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Ministère de la Justice / SG / DIRSG Sud / DI Toulouse
Bâtiment A / 1er Etage, Accueil Justice
1 Place Emile Blouin CS 20009
31952 TOULOUSE Cedex 9

MAÎTRISE D'OEUVRE :

EREAH
8 rue de Soyouz
31240 L'Union
09 72 11 05 93
guillaume.dufour@ereah.fr
www.ereah.fr

strate
3 rue Gutenberg
31200 Toulouse
05 36 89 18 63
contact@strate-archi.fr
www.strate-archi.fr

INDICE : A

08/10/26

10. menuiserie intérieure 3
généralités 3
a objet du lot 3
b matériaux et fournitures 3
c fabrication et mise en œuvre 3
d finitions et protections 3
e conditions d'exécution 3
f réception et contrôles 3
g documents à fournir 4
h prescriptions techniques 4
description des ouvrages 5
10.1. blocs-portes 5
10.1.1. blocs-portes de distribution 5
10.1.1.1. base • fourniture de blocs-portes de distribution 5
10.1.1.2. pse 10.1 • adaptation de blocs-portes de distribution en réemploi 6
10.1.2. bloc-porte intérieur coupe-feu EI30 (CF 1/2 h) 6
10.2. châssis vitrés intérieurs 6
10.2.1. base • ensemble de cloisons et portes vitrées intérieures en aluminium – simple vitrage 6
10.2.2. pse 10.2 • ensemble de cloisons et portes vitrées intérieures en bois – simple vitrage 7
10.3. Plinthes 7
10.3.1. base • fourniture et pose de plinthes en médium (MDF) à peindre 7
10.3.2. pse 10.3 • fourniture et pose de profilés de plinthe affleurante 7
10.4. mobilier fixe 8
10.4.1. réalisation d'un meuble bas de cuisine sur mesure 8
10.4.1.1. base • utilisation de panneaux de contreplaqué pour les façades 8
10.4.1.2. pse 10.4 • réemploi des panneaux de placards pour meuble cuisine 8
10.4.2. réalisation d'un meuble bas avec point d'eau 9
10.4.2.1. base • utilisation de panneaux de contreplaqué pour les façades 9
10.4.2.2. pse 10.5 • réemploi des panneaux de placards pour meuble vestibule 9
10.4.3. patères murales métalliques 10
10.5. signalétique 10
10.5.1. vitrophanie et adhésifs de signalétique 10
10.6. occultations intérieures 10
10.6.1. fourniture et pose de rideaux sur rails 10
10.6.2. store occultant intérieur motorisé sans coffre 11
10.6.3. repose en réemploi de stores intérieurs existants 11
10.7. gestion du chantier 11
10.7.1. gestion des déchets afférent au lot 11

10. menuiserie intérieure

généralités

L'entreprise répondant au présent lot est réputée avoir pris connaissance de **l'ensemble des CCTP**, les interfaces entre le présent lot et les autres lots du marché lorsqu'elles présenteraient des incohérences ou difficultés futures de mise en œuvre seront relevées et signalées à l'architecte et toutes sujétions nécessaires à la bonne réalisation des ouvrages décrit au présent lot seront prévues. L'entreprise ne pourra pas prétendre à une augmentation de coût de son marché par méconnaissance des autres lots. Au moment de la réalisation de son offre elle devra intégrer dans son prix toutes les sujétions nécessaires à la bonne réalisation de ses ouvrages.
L'entreprise prendra également connaissance du **lot 0 prescriptions communes**, et s'engage à la remise de son offre à remettre tout au long de la phase travaux les éléments détaillés dans la partie **documents à fournir**.

a objet du lot

Le présent descriptif concerne l'ensemble des travaux de menuiserie intérieure sur mesure, comprenant la fabrication, la pose et la finition d'éléments réalisés en contreplaqué et panneaux de médium (MDF).
Les ouvrages concernent notamment : habillages muraux, rangements, tablettes, placards, portes, encadrements, plinthes, tablettes de fenêtres et éléments décoratifs divers.

b matériaux et fournitures

• panneaux de bois :
base
En base l'entreprise chiffrera le projet avec des panneaux de contreplaqué de pin.
pse
• plateaux :
plaques en inox brut brillant filmé de 4 mm d'épaisseur, comprenant les réservations du lot plomberie.

c fabrication et mise en œuvre

Découpe, ajustement et assemblage en atelier selon les plans d'exécution réalisés par l'entreprise.
Les prises de côte devront être réalisées sur place avant fabrication, les côtes des éléments dont les montants ont un pas régulier sur les plans architectes seront reventilées suivant les côtes réelles.
Assemblages collés, vissés ou tourillonnés selon la nature de l'élément et la visibilité de la fixation.
Contrôle de la stabilité, de l'équerrage et des finitions avant pose.
Pose sur chantier avec fixations invisibles et calage précis pour garantir un alignement parfait.
Jointement discret avec mastic acrylique ou silicone neutre (selon finition et support).
Respect des tolérances de planéité et d'alignement (±1 mm par mètre).
Pour les meubles des pièces humides, le menuisier intérieur prendra ses cotes pour fabrication après traçage de la faïence effectué par le carreleur. La faïence viendra coiffer le plateau inox qui sera posé entre cloisons.

d finitions et protections

Les produits utilisés seront respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air.
Toutes les faces visibles du contreplaqué reçoivent après ponçage fin, deux couches d'huile naturelle appliquée au chiffon ou au pistolet, finition aspect satiné naturel et lisse au toucher.
Les éléments en médium sont laqués en cabine après préparation du support, finition blanc RAL 9016 ou équivalent, pour un rendu homogène, durable et lisse au toucher.
Les champs apparents sont soigneusement arrondis, poncés et recevront la même finition que les faces.
Nettoyage final des surfaces et retrait des protections après réception des ouvrages.

e conditions d'exécution

Température ambiante du local : comprise entre 15 et 25 °C.
Hygrométrie contrôlée pour éviter toute déformation des panneaux.
Pose effectuée après achèvement des travaux humides (plâtrerie, peinture, carrelage).
Protection des ouvrages jusqu'à la réception finale.

f réception et contrôles

Vérification de la conformité des ouvrages aux plans et échantillons validés.
Contrôle visuel de la planéité, des joints, de la qualité de finition et de la teinte.
Nettoyage complet des surfaces avant réception.

g documents à fournir

Avant intervention, le présent lot devra fournir les éléments suivants (liste non exhaustive, non limitative) les fiches techniques, avis techniques des matériaux utilisés, PV de réaction au feu (si local à risques / ERP), pour la réalisation des prestations du présent lot.
Après intervention, l'entreprise mettra à jour la totalité des documents d'exécution constituant ainsi les DOE.
Les documents fournis par le maître d'œuvre (plans et CCTP) ont une valeur indicative et descriptive des ouvrages à réaliser. Ils ne constituent en aucun cas des documents d'exécution. Il appartient en conséquence à l'entreprise de vérifier les données fournies, d'établir les plans d'exécution ainsi que l'ensemble des calculs, hypothèses et dispositions nécessaires à la mise en œuvre conforme des ouvrages.

h prescriptions techniques

Fabrication
Les ouvrages seront fabriqués en atelier avec :
- assemblages soignés ;
- chants protégés ;
- parements sans défaut ;
- humidité des bois conforme aux prescriptions des fabricants.

Pose
La pose comprendra :
- calage ;
- fixation ;
- réglage ;
- contrôle des jeux ;
- protection des ouvrages.

Finitions
Selon les ouvrages :
- stratifié HPL ;
- mélaminé ;
- placage bois ;
- bois verni ;
- bois huilé ;
- peinture d'usine.

Quincaillerie
Toute la quincaillerie sera adaptée :
- à la fréquence d'utilisation ;
- au poids des vantaux ;
- aux exigences PMR ;
- aux dispositifs de contrôle d'accès.

Performances
Les blocs-portes devront répondre, selon les plans, aux exigences suivantes :
- résistance au feu ;
- affaiblissement acoustique ;
- stabilité mécanique ;
- résistance aux chocs.

description des ouvrages

10.1. blocs-portes

Les portes intérieures seront réalisées en **panneaux de médium (MDF)**, épaisseur 40 mm, finition près à peindre. Les huisseries seront en bois massif ou en MDF plaqué, posées sur dormants adaptés à l'épaisseur des cloisons. Les chants seront soigneusement poncés et laqués pour une finition homogène.
La quincaillerie (paumelles, serrures, poignées) sera de qualité menuiserie intérieure, finition inox brossé ou noire selon le projet. Les joints périphériques assureront l'étanchéité acoustique et la stabilité à la fermeture. Pose réalisée dans le respect des tolérances d'aplomb et d'équerrage.
Lorsque seul le panneau est remplacé (conservation du cadre), prévoir l'adaptation de la quincaillerie du cadre si nécessaire et la réutilisation de la quincaillerie (poignée et plaque) des panneaux existants.

10.1.1. blocs-portes de distribution

10.1.1.1. base · fourniture de blocs-portes de distribution

Le présent article comprend la fourniture et la pose de blocs-portes intérieurs acoustiques à un vantail, présentant une performance d'affaiblissement acoustique Rw ≥ 36 dB, suivant les dimensions et dispositions indiquées aux plans.

Caractéristique du bloc-porte :
- vantail à âme pleine acoustique, de constitution adaptée à l'obtention d'un Rw ≥ 36 dB ;
- huisserie en bois dur, bois abouté ou matériau équivalent, stable et adaptée à un usage tertiaire ;
- huisserie et vantail prêts à peindre, avec surfaces préparées, poncées et exemptes de défauts ;
- joints périphériques acoustiques continus, remplaçables et assurant une compression régulière à la fermeture ;
- calfeutrement périphérique entre huisserie et paroi réalisé de manière à assurer une parfaite étanchéité à l'air.

Quincaillerie :
La quincaillerie sera de qualité professionnelle, adaptée à un usage tertiaire fréquent et dimensionnée en fonction du poids et des dimensions du vantail.
Elle comprendra notamment :
- 3 paumelles minimum, renforcées et dimensionnées en fonction du poids du vantail ;
- serrure à larder 1 point, à pêne demi-tour et pêne dormant ;
- cylindre profil européen équipé d'un bouton moleté côté intérieur ;
- béquille double sur rosaces, avec fixation traversante et ressort de rappel ;
- gâche métallique adaptée à l'huisserie ;
- butée de porte, avec positionnement permettant de ne pas détériorer la porte ou les parois ;
- tous accessoires de fixation, réglage et finition nécessaires.

Les béquilles, rosaces, gâches et autres éléments apparents de quincaillerie seront de finition inox brossé ou équivalent, avec une homogénéité de gamme sur l'ensemble du projet.

Cylindres, clés et organigramme
Les cylindres seront intégrés à un organigramme de clés défini par le maître d'ouvrage.
Avant toute commande définitive, l'entreprise remettra à la maîtrise d'œuvre et au maître d'ouvrage un projet d'organigramme des clés indiquant, pour chaque cylindre, les niveaux d'accès et les locaux concernés.
Chaque serrure sera livrée avec 3 clés minimum, sauf disposition différente définie dans l'organigramme.
Les clés seront numérotées et repérées. L'entreprise remettra en fin de chantier un tableau récapitulatif permettant d'identifier chaque cylindre et les portes correspondantes.
L'organigramme comprendra, suivant les besoins du projet :
- **des clés individuelles permettant l'accès aux locaux concernés ;**
- **des passes partiels pour les utilisateurs ou responsables de secteurs ;**
- **un passe général permettant l'accès aux locaux définis par le maître d'ouvrage.**

Les cylindres et clés seront issus d'un système à clé protégée ou brevetée, lorsque cette exigence est retenue par le maître d'ouvrage, afin de limiter les possibilités de reproduction non autorisée.

Mise en œuvre :
La pose comprendra toutes les sujétions de calage, fixation, réglage et calfeutrement.
Le vantail sera réglé afin d'assurer :
- une ouverture et une fermeture sans frottement ;
- une compression régulière des joints ;
- le bon fonctionnement de la serrure ;
- une fermeture complète et fiable du vantail.

localisation : voir plan projet, ensemble des portes intérieures, à l'exception du local ventilation, des wc du personnel et de leur dégagement
quantité : 10U

10.1.1.2. pse 10.1 · adaptation de blocs-portes de distribution en réemploi

Le présent article comprend l'adaptation des-portes intérieurs existants reposés par le lot cloisons, préalablement déposés avec soin par le lot démolitions.
Les travaux comprennent notamment :

- **la réutilisation ou remplacement des cylindres, boutons moletés et de condamnation suivant les nouveaux besoins ;**
- **la fourniture et pose de béquille inox et barre de tirage PMR (pièces humides accessibles PMR)** ;
- **le réglage** des ouvrants, des paumelles, serrures et organes de fermeture afin d'assurer un fonctionnement parfait ;
- **les reprises mineures** rendues nécessaires par le réemploi des ouvrages ;
- suppression de l'imposte vitrée ;
- toutes les sujétions de mise en œuvre, d'ajustement et de finition.

Les ouvrages devront assurer une ouverture et une fermeture sans effort, présenter des jeux réguliers et être parfaitement intégrés aux nouvelles cloisons.

localisation : voir plan projet, ensemble des portes intérieures, à l'exception du local ventilation, des wc du personnel et de leur dégagement
quantité : 10U

10.1.2. bloc-porte intérieur coupe-feu EI30 (CF 1/2 h)

Le présent article comprend la fourniture de bloc-portes intérieurs coupe-feu EI30 (CF 1/2 heure), conforme aux plans et aux exigences de sécurité incendie du projet.
Les prestations comprennent notamment :

- la fourniture du vantail coupe-feu, de dimensions conformes aux plans ;
- la fourniture et la pose des paumelles, serrure, cylindre, béquilles, plaques de propreté, butée et de l'ensemble des quincailleries nécessaires ;
- la fourniture et la pose d'un ferme-porte hydraulique lorsque nécessaire ;
- les réglages, essais de fonctionnement et nettoyage des ouvrages ;
- toutes les sujétions de mise en œuvre et de finition nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Le bloc-porte devra être livré complet et bénéficier d'un procès-verbal de classement ou d'un Rapport de Classement attestant d'une résistance au feu EI30, conformément à la NF EN 13501-2. Les ouvrages devront assurer une parfaite ouverture et fermeture, sans frottement ni désaffleurement, et présenter une finition soignée.

localisation : archives, local ménage, local VDI
quantité : 4u

10.2. châssis vitrés intérieurs

10.2.1. base · ensemble de cloisons et portes vitrées intérieures en aluminium – simple vitrage

Le présent article comprend la fourniture et la mise en œuvre d'ensembles de cloisons vitrées intérieures avec portes vitrées intégrées, constitués d'une ossature en aluminium thermolaqué et de remplissages en simple vitrage, conformément aux plans de l'opération et au présent CTTP.
Les prestations comprennent notamment :

- le relevé des dimensions sur site ;
- la fourniture et la pose des profilés en aluminium thermolaqué, comprenant montants, traverses, huisseries, couvre-joints et accessoires de finition ;
- la fourniture et la pose de vitrages simples de sécurité (vitrage feuilleté 44.2ac épaisseur 9mm résistant aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)) ;
- la réalisation des cloisons vitrées fixes, avec vitrage dépoli sur les panneaux donnant sur le sanitaire public et le vestibule CPH ;
- la fourniture et la pose des portes vitrées battantes, comprenant les huisseries, vantaux, paumelles, serrures, cylindres, béquilles, ferme-portes (si prévus), butées et toutes les quincailleries nécessaires ;
- les joints, parcloses, calages, fixations et calfeutrements périphériques ;
- **la mise en oeuvre d'un joint phonique au droit des poteaux à la séparation entre 2 locaux (salle de réunion, sanitaire public) ;**
- les découpes, ajustements et raccordements aux sols, plafonds et cloisons adjacentes ;
- les réglages des ouvrants, les essais de fonctionnement, les protections provisoires et le nettoyage des ouvrages.

Les profilés en aluminium présenteront une finition thermolaquée, teinte au choix du maître d'œuvre dans la gamme RAL du fabricant. Les vitrages seront conformes au NF DTU 39 et réalisés en verre de sécurité dans les zones de circulation, conformément à la réglementation en vigueur.
Les ensembles vitrés devront présenter une parfaite planéité, un alignement soigné des profilés, des joints réguliers et un fonctionnement irréprochable des portes. Les dimensions, le calepinage et les finitions seront conformes aux plans et aux prescriptions architecturales.

Le présent prix comprend toutes les fournitures, profilés, vitrages, quincailleries, joints, fixations, réglages, essais et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

localisation : jardin d'hiver
quantité : 55,5 m²

10.2.2. pse 10.2 · ensemble de cloisons et portes vitrées intérieures en bois – simple vitrage

Le présent article comprend la fourniture et la mise en œuvre d'ensembles de cloisons vitrées intérieures avec portes vitrées intégrées, constitués d'une ossature en bois peint et de remplissages en simple vitrage, conformément aux plans de l'opération et au présent CTTP.
Les prestations comprennent notamment :
- le relevé des dimensions sur site ;
- la fourniture et la pose des cadres bois, comprenant montants, traverses, huisseries, couvre-joints et accessoires de finition ;
- la fourniture et la pose de vitrages simples de sécurité (vitrage feuilleté 44.2ac épaisseur 9mm résistant aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)) ;
- la réalisation des cloisons vitrées fixes, avec vitrage dépoli sur les panneaux donnant sur le sanitaire public et le vestibule CPH ;
- la fourniture et la pose des portes vitrées battantes, comprenant les huisseries, vantaux, paumelles, serrures, cylindres, béquilles, ferme-portes (si prévus), butées et toutes les quincailleries nécessaires ;
- les joints, parcloses, calages, fixations et calfeutrements périphériques ;
- **la mise en oeuvre d'un joint phonique au droit des poteaux à la séparation entre 2 locaux (salle de réunion, sanitaire public) ;**
- les découpes, ajustements et raccordements aux sols, plafonds et cloisons adjacentes ;
- les réglages des ouvrants, les essais de fonctionnement, les protections provisoires et le nettoyage des ouvrages.

Le bois présentera une finition peinte, teinte au choix du maître d'œuvre. Les vitrages seront conformes au NF DTU 39 et réalisés en verre de sécurité dans les zones de circulation, conformément à la réglementation en vigueur.
Les ensembles vitrés devront présenter une parfaite planéité, un alignement soigné des profilés, des joints réguliers et un fonctionnement irréprochable des portes. Les dimensions, le calepinage et les finitions seront conformes aux plans et aux prescriptions architecturales.
Le présent prix comprend toutes les fournitures, profilés, vitrages, quincailleries, joints, fixations, réglages, essais et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

localisation : jardin d'hiver
quantité : 55,5 m²

10.3. Plinthes

10.3.1. base · fourniture et pose de plinthes en médium (MDF) à peindre

Le présent article comprend la fourniture et la pose de plinthes en médium (MDF) à peindre, de section 55 × 9 mm environ, destinées à la finition des pieds de cloisons, doublages et parois intérieures.
Les prestations comprennent notamment :
- la fourniture de plinthes en panneaux de fibres de bois à densité moyenne (MDF), de section 55 × 9 mm environ, à chants usinés ;
- la préparation des supports ;
- les découpes, coupes d'onglets, ajustements, aboutages et raccords ;
- la fixation par collage, clouage invisible ou tout autre procédé adapté au support ;
- le rebouchage des fixations et le ponçage des reprises ;
- l'application d'une couche d'impression en atelier ou sur chantier si nécessaire ;
- la mise en peinture de finition (teinte blanc brillant) par le présent lot ou par le lot Peinture, selon les dispositions du marché ;
- les calfeutrements éventuels en périphérie ;
- toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages.

Les plinthes devront présenter un aspect parfaitement rectiligne, avec des joints discrets, des angles soigneusement réalisés et des fixations invisibles après finition.
Les ouvrages seront réalisés conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du fabricant.

localisation : en pieds de murs cloisons et doublage
quantité : 120 ml

10.3.2. pse 10.3 · fourniture et pose de profilés de plinthe affleurante

En aluminium extrudé, destinés à la réalisation de plinthes encastrées à fleur de mur, sans surépaisseur.
Compris tous accessoires de pose (éclisses, connecteurs linéaires et d'angles, profils de finition, fixations, cales, etc.), découpes, ajustements, alignement, calfeutrement et mise à niveau.

Pose conforme aux prescriptions du fabricant sur cloison en plaques de plâtre ou maçonnée, après réalisation des ossatures et avant pose des plaques.
L'ensemble devra permettre la mise en œuvre ultérieure d'une plinthe affleurante, assurant une continuité esthétique de la plinthe et un parfait alignement lors des changement de direction de cloisons. Mise en œuvre selon les règles de l'art et les recommandations du fabricant.

localisation : en pieds de murs cloisons et doublage
quantité : 120 ml

10.4. mobilier fixe

10.4.1. réalisation d'un meuble bas de cuisine sur mesure

10.4.1.1. base · utilisation de panneaux de contreplaqué pour les façades

Le présent article comprend la conception, la fabrication en atelier, la fourniture et la pose d'un meuble de cuisine sur mesure constitué de cinq éléments bas, d'une largeur totale de 3,08 m, conformément aux plans de l'architecte et aux détails d'exécution.
Les prestations comprennent notamment :
- les relevés de cotes sur site avant fabrication ;
- la réalisation des plans d'exécution et d'atelier ;
- la fabrication de la structure des meubles en contreplaqué filmé noir, sans inscription ni marquage apparent, les montants restant visibles après pose ;
- la réalisation de 5 modules de largeur standard (environ 600 mm), implantés de manière centrée dans la pièce afin d'obtenir un écart identique entre les cloisons latérales et les panneaux d'extrémité ;
- la réalisation de deux fileurs latéraux en contreplaqué filmé noir, fixés en retrait de 100 mm par rapport au nu des façades, assurant la fermeture entre les cloisons et les panneaux d'extrémité ;
- la fourniture et la pose d'un plan de travail en tôle inox brut, épaisseur 4 mm, comprenant tous pliages et retombées nécessaires. En cas de réalisation en deux éléments, la jonction sera située au milieu du linéaire et exécutée avec un soin particulier afin de garantir la continuité de l'aspect ;
- la coordination avec les lots Plomberie et Électricité pour le relevé des implantations et la réalisation, en atelier, par découpe laser, des réservations destinées à recevoir la cuve d'évier, la robinetterie, les prises encastrées et tous autres équipements prévus au projet ;
- l'aménagement intérieur des caissons comprenant des tablettes réglables et des tiroirs à l'anglaise, conformément aux plans de détail ;
- les façades réalisées en contreplaqué, soigneusement poncé et protégé par l'application d'une huile certifiée pour le contact alimentaire, comprenant des portes battantes sur l'ensemble des éléments, à l'exception de l'emplacement réservé au lave-vaisselle, laissé libre pour recevoir un appareil encastrable ;
- la fourniture et la pose de l'ensemble des quincailleries (charnières invisibles, coulisses, systèmes d'amortissement, poignées ou système d'ouverture conforme aux plans) ;
- la pose des caissons sur un soubassement en tasseaux bois de 55 mm de hauteur, assurant la mise à niveau de l'ensemble ;
- la fourniture et la pose d'une plinthe en inox brut, démontable, comprenant les découpes laser nécessaires à la ventilation basse du réfrigérateur "top" ou de tout autre équipement nécessitant une ventilation ;
- les réglages, les essais, les protections provisoires, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

Les panneaux de contreplaqué présenteront des chants soigneusement usinés et poncés. Les assemblages et fixations seront réalisés de manière discrète afin de garantir une finition de qualité. Les façades huilées devront présenter un aspect homogène, sans coulure ni différence de teinte.
L'entreprise assurera la parfaite coordination avec les autres corps d'état pour le positionnement des alimentations, évacuations, appareillages électriques et équipements intégrés.

localisation : salle de réunion / pause
quantité : 1 ens

10.4.1.2. pse 10.4 · réemploi des panneaux de placards pour meuble cuisine

Le présent article constitue une variante à la prestation de base de réalisation des meubles, en remplacement de la fourniture de panneaux neufs pour les façades. Il comprend l'utilisation de panneaux bois existants, préalablement déposés, protégés et stockés sur site, en vue de leur réemploi.
Les prestations comprennent notamment :
- la sélection et le contrôle des panneaux mis à disposition ;
- les relevés de cotes et le traçage des découpes ;
- les découpes, usinages, calibrages et ajustements nécessaires à l'adaptation des panneaux aux dimensions définitives des façades ;
- le perçage pour les charnières invisibles, poignées, ferrures et accessoires ;

- le ponçage des chants découpés et les reprises de finition nécessaires afin d'obtenir un aspect homogène avec les faces conservées ;
- toutes les manutentions entre la zone de stockage et l'atelier ou le chantier ;
- toutes les sujétions nécessaires à l'adaptation des panneaux réemployés sur les caissons neufs.

localisation : salle de réunion / pause
quantité : 1 ens

10.4.2. réalisation d'un meuble bas avec point d'eau

10.4.2.1. base · utilisation de panneaux de contreplaqué pour les façades

Le présent article comprend la conception, la fabrication en atelier, la fourniture et la pose d'un meuble sur mesure constitué de quatre éléments bas, d'une largeur totale de 1,82 m, conformément aux plans de l'architecte et aux détails d'exécution.
Les prestations comprennent notamment :
- les relevés de cotes sur site avant fabrication ;
- la réalisation des plans d'exécution et d'atelier ;
- la fabrication de la structure des meubles en contreplaqué filmé noir, sans inscription ni marquage apparent, les montants restant visibles après pose ;
- la réalisation de 3 modules de largeur standard (environ 600 mm), implantés de manière centrée dans la pièce afin d'obtenir un écart identique entre les cloisons latérales et les panneaux d'extrémité ;
- la réalisation de deux fileurs latéraux en contreplaqué filmé noir, fixés en retrait de 100 mm par rapport au nu des façades, assurant la fermeture entre les cloisons et les panneaux d'extrémité ;
- la fourniture et la pose d'un plan de travail en tôle inox brut, épaisseur 4 mm,. En cas de réalisation en deux éléments, la jonction sera située au milieu du linéaire et exécutée avec un soin particulier afin de garantir la continuité de l'aspect ;
- la coordination avec les lots Plomberie et Électricité pour le relevé des implantations et la réalisation, en atelier, par découpe laser, des réservations destinées à recevoir la cuve d'évier, la robinetterie, les prises encastrées et tous autres équipements prévus au projet ;
- l'aménagement intérieur des caissons comprenant des tablettes réglables et des tiroirs à l'anglaise, conformément aux plans de détail ;
- les façades réalisées en contreplaqué, soigneusement poncé et protégé par l'application d'une huile certifiée pour le contact alimentaire, comprenant des portes battantes sur l'ensemble des éléments ;
- la fourniture et la pose de l'ensemble des quincailleries (charnières invisibles, coulisses, systèmes d'amortissement, poignées ou système d'ouverture conforme aux plans) ;
- la pose des caissons sur un soubassement en tasseaux bois de 55 mm de hauteur, assurant la mise à niveau de l'ensemble ;
- la fourniture et la pose d'une plinthe en inox brut, démontable, comprenant les découpes laser nécessaires à la ventilation basse du réfrigérateur "top" ou de tout autre équipement nécessitant une ventilation ;
- les réglages, les essais, les protections provisoires, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

Les panneaux de contreplaqué présenteront des chants soigneusement usinés et poncés. Les assemblages et fixations seront réalisés de manière discrète afin de garantir une finition de qualité. Les façades huilées devront présenter un aspect homogène, sans coulure ni différence de teinte.
L'entreprise assurera la parfaite coordination avec les autres corps d'état pour le positionnement des alimentations, évacuations, appareillages électriques et équipements intégrés.

localisation: vestibule CPH
quantité : 1 ens

10.4.2.2. pse 10.5 · réemploi des panneaux de placards pour meuble vestibule

Le présent article constitue une variante à la prestation de base de réalisation des meubles, en remplacement de la fourniture de panneaux neufs pour les façades. Il comprend l'utilisation de panneaux bois existants, préalablement déposés, protégés et stockés sur site, en vue de leur réemploi.
Les prestations comprennent notamment :
- la sélection et le contrôle des panneaux mis à disposition ;
- les relevés de cotes et le traçage des découpes ;
- les découpes, usinages, calibrages et ajustements nécessaires à l'adaptation des panneaux aux dimensions définitives des façades ;
- le perçage pour les charnières invisibles, poignées, ferrures et accessoires ;
- le ponçage des chants découpés et les reprises de finition nécessaires afin d'obtenir un aspect homogène avec les faces conservées ;
- toutes les manutentions entre la zone de stockage et l'atelier ou le chantier ;
- toutes les sujétions nécessaires à l'adaptation des panneaux réemployés sur les caissons neufs.

Les panneaux réemployés seront mis en œuvre avec le plus grand soin afin de préserver leur aspect d'origine. Les découpes seront nettes, sans éclats, et les chants recevront une finition identique à celle prévue sur les autres ouvrages de menuiserie.

localisation: vestibule CPH
quantité : 1 ens

10.4.3. patères murales métalliques

Le présent article comprend la fourniture et la pose d'environ 4 patères murales métalliques doubles, destinées à l'accrochage des vêtements, de conception robuste et adaptées à un usage en collectivité.
Les patères seront réalisées en acier, avec éléments en fil d'acier de section minimale Ø 6 mm environ, fixés sur une lisse murale en acier avec finition peinture époxy résistante aux chocs et à l'usage courant.
Chaque ensemble comprendra deux points d'accrochage, avec extrémités arrondies ou protégées afin d'éviter tout risque de blessure ou d'accrochage des vêtements.
La fixation sera réalisée directement sur le support par visserie et chevilles adaptées à la nature de la paroi, y compris toutes sujétions de calage et de réglage. L'ensemble devra présenter une bonne résistance mécanique et une fixation durable.
La fourniture comprend les patères, lisses, fixations, accessoires, pose, réglages et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution de l'ouvrage.
La teinte sera au choix du maître d'œuvre dans la gamme proposée par le fabricant.

localisation: vestibule CPH
quantité : 1 ens

10.5. signalétique

10.5.1. vitrophanie et adhésifs de signalétique

Le présent article comprend la fourniture, la fabrication et la pose de vitrophanie et adhésifs de signalétique sur vitrages intérieurs et sur portes bois, destinés à l'identification des locaux et des services ainsi que pour la signalétique PMR règlementaire (wc, douche), conformément aux plans de l'opération.
Les prestations comprennent notamment :
- les relevés sur site et la mise au point des textes avec le maître d'œuvre ;
- la fabrication des lettrages en film adhésif polymère découpé, de haute qualité, adapté à un usage intérieur ;
- la fourniture et la pose des adhésifs sur vitrages fixes et portes vitrées ;
- la reproduction des dénominations des services conformément aux plans et à la signalétique validée ;
- la réalisation des textes en police Arial Bold, avec une hauteur de caractères à définir par le maître d'œuvre selon la visibilité recherchée ;
- le positionnement, l'alignement et la pose soignée des adhésifs ;
- le nettoyage des supports avant pose et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Les films adhésifs seront de teinte unie, au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant, avec une finition mate ou satinée. Ils présenteront une excellente tenue dans le temps, une parfaite adhérence et une découpe nette des caractères.
localisation : ensemble des locaux suivant dénomination en plan
quantité : 1 ens

10.6. occultations intérieures

10.6.1. fourniture et pose de rideaux sur rails

Le présent article comprend la fourniture, la confection sur mesure et la pose d'un ensemble de rideaux intérieurs sur rails, conformément aux plans et aux prescriptions architecturales.
Les prestations comprennent notamment :
- les relevés de dimensions sur site ;
- la fourniture et la pose de rails de rideaux apparents, qualité technique adaptée à l'usage des bâtiments tertiaires, en acier laqué blanc ;
- la fixation des rails sur consoles murales, implantées à 20 mm du plafond et à 20 mm des parois latérales, conformément aux plans ;
- la fourniture de glisseurs à roulement à billes et de tous les accessoires nécessaires, l'ensemble étant dimensionné en fonction du poids des rideaux ;
- la coordination avec le lot cloisons pour la mise en place de renforts en bois si nécessaire ou la réalisation des fixations au moyen de chevilles adaptées au support ;
- la confection sur mesure des rideaux dans un tissu de type voilage dont la référence sera définie par le maître d'œuvre, toute hauteur ajustée de manière à laisser un jeu de 20 mm entre le rideau et le sol ;
- la réalisation de plis réguliers, de finitions soignées et de retombées plombées assurant un tombé homogène ;

• la pose, les réglages, les essais de fonctionnement et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages.

Les rideaux devront coulisser librement et silencieusement sur toute la longueur des rails. Les tissus, coloris et finitions seront soumis à l'approbation du maître d'œuvre avant fabrication.

localisation : suivant plan
quantité : 12 ml

10.6.2. store occultant intérieur motorisé sans coffre

Le présent article comprend la fourniture et la pose d'un store enrouleur occultant motorisé sans coffre, destiné à l'occultation totale d'une cuisine et faisant écran de projection, conformément aux plans et aux détails d'exécution.

Les prestations comprennent notamment :

- les relevés de cotes sur site ;
- la fourniture et la pose d'un store enrouleur, sans coffre apparent ;
- la fourniture d'une toile occultante enduite, coloris au choix de l'architecte, classée M1 ou équivalent selon la réglementation applicable, assurant une occultation optimale et présentant une bonne stabilité dimensionnelle ;
- la fourniture et la pose du tube d'enroulement, des supports de fixation, des joues et de la barre de charge, adaptés aux dimensions de l'ouvrage ;
- la fixation des supports sur la paroi latérale de la pièce, conformément aux plans et coupes de l'opération, avec chevilles ou renforts adaptés au support ;
- la motorisation du store par moteur tubulaire intégré, avec alimentation électrique et raccordement en attente du lot électricité ;
- la commande par interrupteur mural, implanté conformément aux plans électriques et coordonnée avec le lot électricité ;
- les réglages des fins de course, les essais de fonctionnement et la mise en service ;
- toutes les sujétions de pose, de réglage et de finition nécessaires à la parfaite exécution de l'ouvrage.

Le store couvrira une largeur totale de 3,08 m et une hauteur de 2,40 m (s'arrêtant à 20mm du sol). Si les limitations dimensionnelles du fabricant ne permettent pas la réalisation en un seul élément, l'ensemble sera constitué de plusieurs stores juxtaposés, avec un alignement parfait des toiles et un fonctionnement coordonné.

La teinte de la toile sera blanc (référence à définir par le maître d'œuvre dans la gamme du fabricant). Les composants visibles (tube, supports, barre de charge) seront de finition assortie, de couleur blanche ou identique aux menuiseries environnantes.

localisation : salle de réunion / pause
quantité : 1 u

10.6.3. repose en réemploi de stores intérieurs existants

Le présent article comprend la repose des stores intérieurs existants, préalablement déposés, protégés et stockés par le lot démolition, sur les façades est et sud, conformément aux plans de l'opération.

Les prestations comprennent notamment :

- la récupération des stores dans la zone de stockage ;
- la vérification de l'état des éléments avant repose ;
- la fourniture des petites fournitures complémentaires nécessaires au remontage (visserie, chevilles, fixations, accessoires de remplacement ponctuels) ;
- la repose des supports et des mécanismes existants ;
- la repose des stores aux emplacements définis sur les plans ;
- les réglages des mécanismes, les essais de fonctionnement et les ajustements nécessaires ;
- le nettoyage des ouvrages et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les stores seront reposés avec le plus grand soin afin de garantir leur parfait fonctionnement et leur aspect d'origine. L'entreprise signalera au maître d'oeuvre tout élément manquant ou détérioré constaté avant la repose.

localisation : bureaux façade est et sud
quantité : 8u

10.7. gestion du chantier

10.7.1. gestion des déchets afférent au lot

Le présent article prévoit la provision d'un montant par l'entreprise afin de gérer les déchets qui touchent à son lot suivant les prescriptions du lot 00 prescriptions communes article 0.10 gestion des déchets.